DLP 12-5-69 0-6482

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin du mois de Mai 1969 — 7 Mai 1969

/ Avertissement /

## ARBRES FRUITIERS A PEPINS

### TAVELURE DU POIRIER - TAVELURE DU POMMIER

Le temps perturbé que nous connaissons actuellement est très favorable aux contaminations primaires à partir des ascospores (germes) issues des organes de conservation du champignon (Périthèces). Les contrôles de projection de ces ascospores, effectués à la Station, nous permettent de souligner la gravité des risques actuels et la nécessité de maintenir une protection efficace des vergers. Ces risques augmenteront d'ailleurs d'ici quelques jours du fait de l'apparition attendue de taches sur feuillage et par conséquent des possibilités de repiquages (contaminations secondaires) par les conidies d'été qui s'y formeront.

Un nouveau traitement fongicide devra être exécuté avec soin, dès réception de la présente note.

### OIDIUM DU POMMIER

Renouveler la protection et procéder à l'enlèvement des pousses oïdiées.

### CHENILLES DEFOLIATRICES, PUCERONS, INSECTES PHYLLOPHAGES, ACARIENS...

Tenir compte des indications données dans nos précédents bulletins et renouveler la protection le cas échéant.

/ Information /

## V I G N E

Valable pour les régions de AMMERSCHWIHR, KIENTZHEIM, WETTOLSHEIM (68).

### BOARMIE DES BOURGEONS (Boarmia gemmaria)

Quelques attaques limitées de Boarmie des bourgeons sont actuellement en voie de développement.

Les viticulteurs de ces régions, généralement au courant des méfaits de cette Phalène (chenille arpenteuse grisâtre), devront être attentifs à sa présence pour pouvoir effectuer éventuellement une application insecticide appropriée.

.../...

27

Le moyen de lutte le plus efficace consiste à traiter les jeunes pousses de la vigne avec une bouillie insecticide à base d'Arséniate de plomb, de D.D.T. ou de Trichlorfon.

## CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

### MOUCHE DE L'ASPERGE

Les sorties de Mouches de l'asperge, encore peu importantes, pourront s'intensifier rapidement dès que les conditions de température le permettront.

Dans les jeunes aspergeraies considérées comme pépinières, un traitement insecticide doit donc être envisagé.

On opèrera par beau temps et dès l'apparition des premiers turions. Pour le choix des produits, se référer à la liste en votre possession (produits homologués - rubrique Mouche de l'asperge).

### LIMACES - ESCARGOTS

L'humidité persistante favorise l'activité de ces ravageurs, qui sont à l'origine de graves dommages, notamment dans les jardins.

La lutte peut être entreprise par l'utilisation d'appâts à base de Métaldéhyde que l'on peut préparer soi-même (6 % de Méta et 94 % de son) ou se procurer dans le commerce sous forme de granulés.

## C O L Z A

### CHARANCON DES SILIQUES

Le Charançon des siliques qui, dans nos régions, cause généralement moins de dégâts que le Charançon de la tige ou les Méligèthes, ne doit cependant pas être négligé. L'observation directe des colzas au stade de "début de la floraison" devrait permettre aux agriculteurs de prendre eux-mêmes une décision concernant l'intérêt économique d'un traitement insecticide.

Il est conseillé d'opérer au stade de la "pleine floraison" des colzas, c'est-à-dire à un moment qui permet d'atteindre le plus grand nombre possible de ces insectes. On utilisera l'un des produits non dangereux pour les abeilles, à savoir : Toxaphène, Polychlorocamphane, Endosulfan, Phosalone.

Les infestations se faisant à partir des bordures de champ, le traitement peut être limité à ces dernières. En cas de fortes pullulations, étendre le traitement à toute la superficie des cultures.

---

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.